

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 1^{er} avril 2020

Les exploitations agricoles sont essentielles à l'approvisionnement

La Confédération fait savoir que les exploitations agricoles sont essentielles à l'approvisionnement de la Suisse et qu'elles peuvent par conséquent poursuivre leur travail. De son côté, l'Union suisse des paysans continue de chercher des solutions pour les exploitations impactées par le coronavirus. Elle salue aussi les mesures qu'a prises aujourd'hui le Conseil fédéral pour désengorger le marché de la viande.

Dans une lettre et suite à une intervention, l'Office fédéral pour l'approvisionnement économique du pays a confirmé à l'Union suisse des paysans (USP) que, à l'ère du coronavirus, les exploitations agricoles revêtent une « importance systémique » dans l'approvisionnement de la Suisse en biens et services de première nécessité. La liberté de mouvement nécessaire à l'exercice des activités agricoles est donc garantie, et ce, même si la Confédération en venait à renforcer les mesures prises jusqu'à présent. Il est aussi assuré que les travailleurs dont ont besoin les exploitations se voient exemptés de leur obligation de servir.

De plus, le Conseil fédéral a approuvé aujourd'hui des mesures pour désengorger le marché de la viande. En effet, celui-ci souffre beaucoup, à l'instar du secteur vinicole, de la fermeture de tous les restaurants. L'USP soutient cette décision. Ces mesures contribueront à stabiliser le marché dans une large mesure. La faïtière agricole persévère quant à elle dans la recherche de solutions pour les exploitations impactées par le coronavirus. Elle redouble d'efforts pour leur assurer les travailleurs étrangers ou indigènes nécessaires à la production agricole. Le besoin en main-d'œuvre augmentera fin avril. Enfin, l'USP s'engage aussi pour la levée des limitations des ventes de plants et de semis, ou de l'interdiction des marchés hebdomadaires.

La fermeture des restaurants et le sentiment d'insécurité provoquent des distorsions dans les ventes. Aussi le secteur agricole remercie-t-il la population de privilégier les produits locaux.

Renseignements :

Martin Rufer, directeur de l'USP, tél. 078 803 45 54

Francis Egger, vice-directeur de l'USP, responsable du département Économie, formation et relations internationales de l'USP, tél. 079 280 69 66

www.sbv-usp.ch